



PAR ANTOINE BOUVIER (80)

Chief Executive Officer, MBDA

Le missile et son effet de levier sur les investissements de défense

Dans les nouvelles priorités stratégiques, les missiles constituent l'une des composantes essentielles de nos capacités d'intervention. L'industrie française de défense, qui voit son marché domestique rétrécir, dispose en matière de missiles de capacités appréciables.

■ Après la rédaction du nouveau *Livre blanc* sur la défense, qui re-définit ses priorités stratégiques, la France est attelée à l'élaboration d'une nouvelle loi de programmation militaire pour les six années qui viennent. Entre opérations extérieures et grands programmes d'équipements, on sait par avance que l'équation budgétaire se traduira inéluctablement par des réductions de cible et des étalements qui renchérissent le coût des matériels, les rendant moins attractifs à l'exportation.

La baisse de l'argent disponible pour les achats d'équipements obligera l'État client à être plus sélectif sur ses dépenses. Il devra plus que jamais veiller à ce que chaque euro qu'il dépense soit utile à la fois pour assurer que nos armées soient convenablement équipées aujourd'hui et qu'elles puissent le rester demain, quelles que soient les évolutions du contexte stratégique dans lequel elles évoluent.

Des objectifs stratégiques

Le *Livre blanc* le reconnaît : « Les missiles en général, et les mis-

les de croisière en particulier, constituent l'une des composantes essentielles de nos capacités d'intervention. » Ce constat n'est pas nouveau.

Le missile est un bon investissement pour un État qui veut préserver sa liberté de manœuvre et sa souveraineté

Partout où les objectifs d'autonomie stratégique ont pris nettement le pas sur les objectifs industriels, les États ont choisi de privilégier le développement de missiles plutôt que celui des plates-formes. C'est le cas de nations émergentes telles que la Chine ou l'Inde qui ont commencé par acquérir les technologies de missiles avant celles des avions de combat. Mais c'est le cas aussi d'une nation développée en état de guerre comme Israël, qui décida en 1987 d'arrêter son programme de chasseur *Lavi* et ce faisant de renoncer pour toujours à son autonomie en matière d'avions de combat, pour réorienter ses crédits vers les mis-

De sages investisseurs

L'Europe, qui ne consacre pas, de loin, les mêmes budgets que les États-Unis à ses équipements de défense, a dû céder le pas sur certaines technologies, comme la furtivité des plates-formes. En sages investisseurs, les États européens ont compris aussi les gains qu'ils pouvaient obtenir en mettant en œuvre sur leurs missiles les technologies ou les capacités opérationnelles que les États-Unis mettent en œuvre sur leurs plates-formes.

siles et la guerre électronique. Si Israël dépend aujourd'hui des États-Unis pour ses avions de combat, la capacité qu'il a acquise dans le domaine des missiles lui permet incontestablement de se démarquer de ses voisins arabes qui exploitent les mêmes avions F-16 et F-15. Ainsi, des exemples aussi divers que l'Inde, la Chine ou Israël sont là pour témoigner que le missile est, pour une nation, un élément différenciateur sur un plan stratégique pour un effort industriel et technologique plus limité que celui nécessaire pour développer la plate-forme qui le porte. En résumé, ces exemples racontent, si besoin était, que le missile est un bon investissement pour un État qui veut préserver sa liberté de manœuvre et sa souveraineté.



© MBDA

Le missile d'interception *Meteor*, un investissement européen.

Sauver les emplois industriels

L'Europe, continent qui se sent en paix pour l'avenir proche, n'a pas les mêmes préoccupations. Et des thématiques comme la sauvegarde à court et moyen terme des emplois industriels ont, à maintes reprises déjà, pris la priorité sur d'autres objectifs plus purement capacitaires pour nos armées ou stratégiques pour nos nations. Les gouvernements restent très sensibles sur les conditions d'un rapprochement de leurs industries de défense et sur les risques de délocalisations d'emplois d'un pays vers l'autre. Et c'est, en partie, parce que l'industrie missilière pèse comparativement moins en termes d'emplois qu'elle a réussi à se consolider au niveau européen avant celles des plates-formes ou de l'électronique de défense.

La mise en commun des investissements européens dans des programmes comme le missile de croisière *Scalp-Storm Shadow*, le missile d'interception à statoréc-

teur *Meteor* ou la famille de missiles antimissiles *Aster* a permis aux nations européennes d'acquérir des capacités nouvelles pour un investissement encore plus accessible. Ces missiles, qui seront rejoints demain par le *Scalp Naval*, sont devenus aujourd'hui des éléments incontestablement différenciateurs pour les plates-formes européennes lorsqu'elles se confrontent à la concurrence américaine dans les compétitions à l'exportation.

Une industrie de rang mondial

Les capacités dont nous disposons aujourd'hui en matière de missiles, acquises notamment grâce à l'effet de levier de la coopération européenne, seront appréciables pour toute l'industrie de défense française pour les années qui viennent. Mais l'effort qui a permis d'en arriver là peut se tracer sur les quatre dernières décennies. Lesquelles ont été marquées par des choix programmatiques ambitieux et une volonté politique de coopération plus

Exporter et coopérer

La loi de programmation militaire qui se prépare entérinera sans doute des réductions de cibles ou de cadences dans plusieurs programmes. Plus que jamais, l'industrie française de défense, qui voit son marché domestique rétrécir, va devoir s'adapter et chercher ailleurs les relais de sa croissance si elle ne veut pas se retrouver condamnée au déclin. Plus que jamais aussi, le relais des exportations ou de la coopération va devenir incontournable pour compenser le tarissement des capacités nationales de financement.

constante dans le domaine des missiles que dans celui des plates-formes. À l'heure où la France s'apprête à engager l'avenir de ses armées et celui de son industrie avec la nouvelle loi de programmation militaire, il ne faudrait pas oublier les raisons qui lui permettent de s'appuyer aujourd'hui sur un acteur de rang mondial dans le domaine des missiles. ■